

Royale le 20 Mars, en est parti pour *Remiremont* en Lorraine, d'où il a passé à *Metz*, de-là à *Treves* le 6 Avril, & s'est rendu ensuite à la Cour de Son Alt. Royale & Electorale de *Treves*, son frere.

Tout ce qu'on débite dans les Pays étrangers du grand armement qui se fait à *Toulon*, est supposé : il n'en est point qu'on puisse dire considérable. On y met cependant actuellement sur les Chantiers deux Vaisseaux de 64 pièces de canon, dont l'un sera nommé le *Caton* & l'autre le *Belier*; une Barque de 18, du calibre de six livres de balle, qu'on appellera l'*Eclair*, & une *Corvette* de 12, de celui de quatre qui portera le nom de la *Sardine*.

G E N E V E.

On voit une Lettre de cette Ville qui, en faisant mention de l'émeute qu'il y a eue & que nous avons détaillée le mois passé, page 267 & suivante, donne l'abregé d'un petit Ouvrage intitulé : *Extrait des Registres du Conseil des 19 & 20 Février*. Voici le contenu de cet abregé. On y dit, en parlant des Natifs " Qu'ils ont affecté de méconnoître l'Etat que la Loi leur assigne; qu'ils ont imaginé que les Natifs de la Ville sont du nombre de ceux que les Edits appellent Citoyens; qu'ils ont tenu beaucoup d'assemblées pour traiter de leurs prétendus intérêts politiques; qu'ils ont répandu des Ecrits séditieux; qu'ils se sont attroupés en grand nombre près de la Maison de Ville, tandis que le Conseil siegeoit pour juger un homme de leur parti; qu'ils y ont tenu des propos menaçans; qu'ils se sont attroupés le lendemain